

APPEL A PROJETS

EGALITE FEMMES-HOMMES DANS L'ESPACE PUBLIC

REALISATION D'UNE CREATION ARTISTIQUE MURALE

GARE DE VAISE

CONTEXTE

A l'origine : les ambassadrices de la ligne C14

En 2016, un groupe de 6 femmes de la Duchère a mené des marches exploratoires sur la ligne de bus C14, de Gare de Vaise à l'arrêt les Sources. Ces ambassadrices ont été accompagnées par le Centre Social de la Sauvegarde (Lyon la Duchère), dans le cadre d'une démarche initiée par le Sytral et Keolis pour promouvoir l'égalité de déplacement et lutter contre le harcèlement sexiste dans les transports en commun lyonnais.

Après 3 mois d'arpentage, les participantes ont présenté début 2017 leurs constats et préconisations. Elles ont relevé, entre autres, des stratégies de changement de tenue vestimentaire ou d'évitement de la ligne par les femmes le soir ; des témoignages qui font état de la banalisation des atteintes à caractère sexuel ; des cas de harcèlement sexuel ; des publicités sur le réseau de transport véhiculant des messages sexistes.

Elles ont par ailleurs pointé spécifiquement le lieu extérieur de passage du C14 à Gare de Vaise : « *sombre et lugubre* », avec une avancée qui « *procure un sentiment d'écrasement, de pesanteur* ». Sur ce dernier point, les ambassadrices ont suggéré une approche artistique, en citant l'exemple des travaux réalisés dans le cadre des Icônes Urbaines par le Musée d'Art Contemporain avec des artistes.

Une thématique centrale : la place des femmes dans l'espace public

Ces constats et propositions des ambassadrices croisent les résultats d'une étude-action menée le GREPS, entre autre à la Duchère¹. Ce travail relève que « *L'espace public est un révélateur des normes genrées [...]. Les rappels à l'ordre sexués, via les remarques [...] des hommes et au travers des affichages publicitaires érotisant les femmes placardées dans l'espace public, contribuent au sentiment de vulnérabilité des femmes et de malaise [...].* ».

L'équipe de recherche propose donc de « *contrebalancer l'hyper-sexualisation des femmes dans l'espace public via les panneaux publicitaires par des contre-médiatisations sur des femmes non érotisées, sujets et non objet, diverses et non normatives* », « *par des affichages valorisant des femmes (et pourquoi pas aussi des hommes) qu'on ne voit quasiment jamais, dans une iconographie [...] non dominante et non racisante* ».

La naissance du projet et les partenaires

Les partenaires du quartier (Centre social de la Sauvegarde, Centre Social et Culturel Pierrette Augier, Mission Lyon La Duchère et Mission de Coopération Culturelle) se sont associés pour proposer un projet participatif, en réponse aux pistes proposées par les ambassadrices. L'objectif est de choisir, avec les participant-e-s (ambassadrices et habitant-e-s volontaires), un-e artiste qui réalisera une œuvre sur le mur situé à proximité des arrêts de bus C14 et C6 (qui desservent la Duchère), à la Gare

¹ Rapport final de l'étude-action sur les discriminations multifactorielles envers les femmes dans trois quartiers prioritaires lyonnais, Groupe de Recherche en Psychologie Sociale, Institut de Psychologie, Université Lumière Lyon 2, août 2013

de Vaise (Lyon 9^e). Un atelier a eu lieu pour échanger sur le projet et l'égalité femmes-hommes dans l'espace public ; le prochain aura lieu pour préparer la sélection et le jury.

Le projet est soutenu par le Sytral et la Ville de Lyon en partenariat avec Keolis.

LIEU D'IMPLANTATION

Le mur concerné est propriété du SYTRAL. Il est situé sous la galerie couverte de circulation des bus du pôle multimodal de la Gare de Vaise à Lyon 9^e. Sa hauteur varie de 3 à 4,5 mètres environ et le développé de sa longueur représente une soixantaine de mètres environ (photos et détails en annexe dans les spécifications techniques présentées par le SYTRAL).

ATTENDUS DE LA CREATION ARTISTIQUE MURALE

La création artistique proposée doit répondre à 2 objectifs principaux :

- Faire du quai d'attente un lieu plus agréable, embellir l'espace, y insuffler de la vie²
 - Favoriser l'égalité femmes-hommes dans l'espace public, contrebalancer les représentations sexistes, grâce à des propositions figuratives ou symboliques
- Cet appel à projet s'adresse à un-e artiste ou collectif d'artistes professionnel-le-s (plasticien-nes, designer-euse-s,...), déclaré-e-s via une structure / inscrit-e-s à la Maison des artistes.
 - Le genre artistique est ouvert, avec une exigence de qualité artistique, d'originalité, et de pérennité de l'œuvre (durée minimale de 10 ans). L'œuvre ne devra pas obligatoirement couvrir l'ensemble de la surface du mur, mais elle devra être visuellement impactante.
 - Le projet proposé devra tenir compte du lieu d'implantation et des contraintes techniques présentées en annexe par le SYTRAL, notamment en termes d'entretien et de conditions d'intervention. L'œuvre appartiendra au SYTRAL selon les conditions de propriété intellectuelle qu'il rappelle en annexe.
 - Un temps de médiation sera proposé aux habitant-e-s associé-es au projet, avec la présentation d'un visuel intermédiaire, et la possibilité de passer voir l'artiste travailler sur site.

FINANCEMENT

Un budget de 8.000€ TTC maximum est prévu. Doivent être inclus :

- Le temps de conception artistique
- Le temps de coordination (ex. demande d'autorisation de travaux, avec l'accompagnement du Sytral)
- Le matériel nécessaire à la réalisation de l'œuvre (artistique et technique : ex. moyens d'accès en hauteur, mise en sécurité du chantier)
- La présentation d'un visuel intermédiaire
- 1 atelier de médiation avec les habitant-e-s
- La réalisation d'une création pérenne par l'artiste, en août, sur une portion de mur assez significative pour que l'œuvre soit visuellement impactante
- La présence de l'artiste lors du vernissage
- Les éventuels coûts de repas, transports, hébergement

Cette partie du projet est prise en charge par le SYTRAL, qui émettra un bon de commande.

² Sans pour autant inciter les usager-e-s à s'approcher du tunnel ni à en faire un espace d'attente, pour des raisons de sécurité et de présence de CO2

CALENDRIER

- Lancement de l'appel à projet : 3 avril 2018
- Réception des candidatures : 2 mai 2018
- Analyse des propositions et pré-sélection : mai 2018
- Rencontre des artistes pré-sélectionné-e-s et jury : 31 mai à 14h
- 1 atelier de rencontre artiste-s – habitant-e-s, présentation d'un visuel intermédiaire : au plus tard fin juin 2018
- Réalisation de la création artistique murale : août 2018
- Inauguration : automne 2018

CANDIDATURE

Votre dossier est à envoyer au plus tard le 2 mai 2018 :

- par mail : polvillelyon.culture@mairie-lyon.fr
- et par courrier à la Mission de Coopération Culturelle – AP Gare de Vaise, Mairie de Lyon, 69205 Lyon Cedex 01

Il comprendra :

- Une présentation de l'univers de l'artiste (portfolio ou autre supports complémentaires)
- Le CV de l'artiste (expériences artistiques et de médiation)
- Une note d'intention présentant de la manière la plus précise possible le projet de création murale de l'artiste pour la Gare de Vaise ; un pré-projet et des visuels seraient les bienvenus
- Un budget prévisionnel détaillé
- Tout autre document utile à l'analyse

ANNEXES

- Spécifications techniques établies par le SYTRAL
- Préconisations des ambassadrices de la ligne C14
- Préconisation du GREPS p.102-103, en intégralité ici : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01213287>